SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

**Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision**
**Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26**
**Courrier électronique : contact@sntpct.fr** **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau professionnel et national conformément aux Art. L 2121-1 et suivants du C.T

# Hommage à Jean-Claude MARISA



Nous avons appris avec une infinie tristesse et beaucoup d'émotion la disparition de notre camarade Jean-Claude MARISA, survenue le 6 octobre 2026.

Jean-Claude représente pour nous le compagnon fidèle et attentionné, depuis son entrée dans le syndicat au début des années 1970, jusqu'à ces derniers jours, alors qu'il siégeait à la Commission d'agrément des films de long-métrage, au titre des directeurs de la photographie.

Il a été de tous les combats du Syndicat depuis le début de sa carrière, alors qu'il était assistant opérateur, notamment pour l'obtention de l'Accord de 1973 instituant la semaine de 5 jours sur Paris et région parisienne.

Il siégeait au Conseil syndical en 1981 lorsque les membres du Syndicat ont décidé de garder la propriété de leur Organisation, et de se battre pour le maintien des grilles de salaires minima de la production cinématographique, applicables aux téléfilms.

Plus de cinquante années durant lesquelles il a contribué avec la direction du SNTPCT à l'édification d'un dispositif conventionnel cohérent, respectant les identités professionnelles de chacune des branches, contre la « convention des intermittents » que le Gouvernement tentait de nous imposer afin d'abattre la grille de salaire obtenue en 1950, ce qui interdisait toute avancée.

Cinquante années d'un suivi rigoureux, appuyé de son expérience, de la sagesse bienveillante qu'elle lui conférait.

Henri CLAIRON et Stéphane POZDEREC, puis leurs successeurs au bureau du Syndicat, se sont appuyés sur ses avis durant toutes ces années pour établir les textes d'information, tant il savait imposer par son calme, sa maîtrise, sa capacité d'une voix grave et douce de recadrer les choses et nous rassurer.

Nous admirions tout autant sa maîtrise de l'éclairage en studio notamment, ayant exercé son métier en télévision, apportant aux séries qu'on lui confiait une qualité d'ambiance lumineuse sans pareille qui, sans doute, en ont fait pour une part le succès.

Sa collaboration à la réalisation de séries en multicaméra a cessé en protestation après mars 2000, alors que les textes conventionnels signés abaissaient, de façon irrégulière, le salaire minimum du directeur photo de cette catégorie de films au niveau de celui des émissions de flux par confusion.

Il en est résulté leur disparition un long moment, une image empreinte de platitude leur ôtait tout charme.

Notre peine est immense de savoir que nous ne l'aurons plus à nos côtés, mais nous avons la fierté de l'avoir connu et de l'avoir apprécié tout au long de ces années d'action.

Sa fidélité à ses engagements, sa droiture, sont une leçon de vie que nous ne pourrons oublier.

Et le message qu'il transmet à l'ensemble des techniciens dont il a si bien défendu les intérêts tout au long de sa vie, c'est que le Syndicat, ce sont des personnes.

Et nous savons ce que nous devons à chacune d'elles individuellement, et plus encore à Jean-Claude.

Adieu Jean-Claude, sache que nous restons en pensée à tes côtés et que tu demeures en nos mémoires pour toujours.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à Marie-Claude, à sa famille et à tous ses proches.

Le Conseil syndical

Paris, le 9 octobre 2026

Un hommage lui est rendu
le jeudi 15 octobre 2026 à 15h00
au Crématorium du Mont-Valérien
104 rue du Calvaire
92000 Nanterre

Laisser un message en suivant ce lien